

TEMOIGNAGES (ACCABLANTS)

Nos témoignages

Sur le site de la société « Les Senioriales » on y trouve des « témoignages » de résidents, copropriétaires et locataires.

Ces personnes ont parfaitement le droit d'émettre leur point de vue sur leur résidence avec toutefois une réserve c'est que le concept des Senioriales était initialement prévu, en « pleine propriété » pour des seniors retraités, « actifs », c'est-à-dire totalement autonomes et que ce « concept » a été abandonné !

Depuis la loi « Scellier » applicable au 1.1.2010, les Senioriales l'ont utilisée afin de permettre à des investisseurs d'acheter des logements – non pas pour les occuper – mais uniquement pour les louer !

Outre qu'à Grasse on a loué des appartements à des personnes non retraitées, les locations sont ouvertes maintenant à des personnes qui n'ont plus leur autonomie et qui réclament une assistance, parfois quotidienne (Aide à domicile, infirmière...).

« Nos » témoignages ont pour but de donner une autre version des faits et des situations rencontrées dans les résidences.

Il est trop facile de se contenter des témoignages favorables du site des Senioriales sans qu'il y ait un échange « contradictoire » comme c'est le cas en justice afin d'entendre toutes les parties.

Cette rubrique va présenter ces témoignages en indiquant les initiales des personnes concernées et leur résidence.